



Saint-Denis, le 13 novembre 2025

Monsieur le Maire,

Maisons de quartier, centres socioculturels, en danger, Personnels en souffrance !

Ces derniers mois, des changements structurels sont imposés aux différentes équipes des Maisons de quartiers et Centre Socioculturels de Saint Denis et Pierrefitte.

Ces décisions interviennent dans un contexte déjà fragilisé, marqué d'alertes plus anciennes et sanctionné par une enquête qui met en lumière de forts risques psychosociaux dans la DVQ. Les équipes sont épuisées et souffrent au travail de violences institutionnelles.

Les sous-effectifs chroniques qui obligent à une polyvalence maximale, l'insalubrité des locaux, la défaillance des fonctions supports (DRH, DSIM...), horaires imposés sans consultation, fiches de poste modifiées unilatéralement, restriction du régime de télétravail, manque de dialogue et de transparence avec la direction... accentuent ces risques

Ces conditions de travail fragilisent le travail des équipes et rendent tous les changements imposés encore plus violents et contre-productifs. La CGT ne peut que dénoncer cette situation en soutenant les collègues et en exigeant des réponses à la hauteur des enjeux qui jusqu'à présent ont fait défaut.

Les revendications sur lesquelles les collègues se concentrent se résument par la suspension immédiate des chantiers entamés par la direction et jusqu'à :

- Une réelle concertation avec les équipes et les habitants. Implication des équipes dans toute décision, avec des ordres du jour clairs et des comptes rendus systématiques ;
- Un renforcement des effectifs et couverture des postes vacants ;
- Une réfection des locaux ;
- L'abandon de l'enveloppe de télétravail pour rester au régime actuel d'un jour par semaine ;

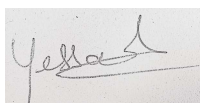
.../...

- Pas de nocturnes ni de samedis sans équipes complètes ;
- Des fiches de poste réalistes, élaborées en concertation, avec un temps de travail dédié et une discussion entre agents et direction ;
- Une compensation financière réelle et plus conséquente prévue pour les collègues qui ont un contrat de service ;
- La mise en place des tickets restaurants pour compenser l'impossibilité d'accès au RIE ;
- La suppression des congés imposés ;
- La nomination d'un interlocuteur unique référent Vie des quartiers pour la DSIM, la DBA, les RH, le CTM ;
- La suppression de la distinction tarif plein / tarif réduit et de la demande des justificatifs pour respecter le principe d'accueil inconditionnel des centres sociaux. Retour à des tarifs accessibles et adaptés à nos publics ;
- Titularisation des postes précaires ;
- Généralisation des CDD de 3 ans, voire titularisation des postes précaires ;
- Aligement du statut et rémunération de tous les contractuels à temps non complets - notamment les animateurs CLAS ;
- Prise en compte des revalorisations indiciaires...

Dans ces conditions, conformément aux textes en vigueur, nous vous informons du dépôt d'un préavis de **grève reconductible** pour l'ensemble du personnel de la Direction de la Vie des Quartiers de la ville de Saint-Denis,

à partir du Mercredi 19 novembre 2025 (de 00h00 à 24h00)

Espérant avoir retenu toute votre attention et dans l'attente d'une réponse que j'espère favorable. Je vous prie, Monsieur le Maire, d'agréer l'expression de mes sentiments les plus sincères.



Samia YESSAD
Co-secrétaires généraux de la **CGT**
des territoriaux de Saint-Denis et Pierrefitte-sur-Seine



Raphaël THOMAS